



parcours
Avenir

LES SERVICES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION



LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Les Centres d'information et d'orientation sont des services publics gratuits de l'Éducation nationale. Ils accueillent tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

Vous y trouverez de la documentation. Des conseillers d'orientation-psychologues pourront vous proposer un entretien personnalisé pour vous accompagner, faire le point sur vos intérêts, vos atouts, les formations et les métiers qui pourraient vous convenir.

Côte-d'Or

- **Beaune** 21200
6 bis avenue Guigone de Salins
☎ 03 45 63 30 00
- **Dijon 1** 21000
10 rue Colonel Marchand
☎ 03 80 30 56 52
- **Dijon 2** 21000
8 rue Daubenton
☎ 03 80 45 11 34
- **Semur-en-auxois** 21140
31 rue de la Liberté
☎ 03 80 97 12 00

Nièvre

- **Cosne-sur-Loire** 58200
Rue Général Binot
☎ 03 86 28 80 30
- **Decize** 58300
6 rue des Pêcheurs
☎ 03 86 77 18 50
- **Nevers** 58000
9 bis rue de la Chaumière
☎ 03 86 71 99 30

Saône-et-Loire

- **Autun cedex** 71404
Maison de la Formation
rue Eugène Chevalier
BP 90137
☎ 03 85 52 04 58
- **Chalon-sur-Saône** 71100
4 rue Jules Ferry
☎ 03 85 90 93 00
- **Le Creusot** 71200
69 avenue de la République
☎ 03 85 73 05 80
- **Louhans** 71500*
4 promenade des Cordeliers
☎ 03 85 76 03 00
- **Mâcon** 71000
Cité administrative
24 boulevard Henri Dunant
☎ 03 85 22 56 90
- **Montceau-les-Mines**
71300
6 avenue Saint-Exupéry
☎ 03 85 57 12 99

Yonne

- **Auxerre** 89000
12 bis boulevard Gallieni Jaurès
☎ 03 86 52 13 13
- **Joigny** 89300*
2 avenue de Mayen
☎ 03 86 62 11 90
- **Sens** 89100
32 rue Maréchal de Lattre-de-Tassigny
☎ 03 86 65 16 93

* Antenne CIO

LE SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

à Dijon

➤ Pôle formation et vie universitaire de Bourgogne

Esplanade Erasme
Maison de l'Université
BP 27877
Dijon 21078 cedex
☎ 03 80 39 39 80

➤ Permanence d'accueil Chalon-sur-Saône

☎ 03 85 42 43 52
sio.chalon@u-bourgogne.fr

DE L'ORIENTATION "SUBIE" À L'ORIENTATION "RÉFLÉCHIE"

L'orientation : des sens différents

L'orientation recouvre sous le même mot des notions différentes, ce qui peut être source de confusions.

► *L'orientation se définit par l'ensemble des procédures réglementaires et juridiques qui « régulent » les flux au sein du système éducatif (à ne pas confondre avec l'affectation). L'orientation va se traduire par un certain nombre d'objectifs précis et quantifiables fixés par l'État (80% d'une classe d'âge au bac - 100% avec une qualification de niveau 5 minimum - 50% diplômés du supérieur).*

► *L'orientation recouvre les démarches d'aide, de guidance, conduites par les professionnels de l'orientation, et inscrites également dans les missions des enseignants.*

► *L'orientation est la prise de décision par l'individu, qui va s'inscrire dans un projet plus large et à long terme, de formation. Cette orientation va être choisie en tenant compte de différents facteurs (résultats scolaires - aspirations - motivations...).*

➔ LA CONCEPTION ADÉQUATIONNISTE :

Après la 1^{re} guerre mondiale, le besoin de rationalisation de la société industrielle et la question de la formation professionnelle deviennent importants. Face au nombre croissant de métiers nouveaux, se pose la question de l'adéquation des travailleurs aux postes occupés. L'idée est de mettre en relation les capacités repérées des individus et les capacités exigées dans l'exercice des différents métiers.

Le modèle français de l'orientation professionnelle se construit en référence à la « science » et s'appuie sur la psychologie et la théorie des aptitudes. La mesure des aptitudes des individus par le testing permettrait alors de leur proposer l'orientation la plus adéquate, considérée comme vecteur d'épanouissement. Cette conception est dite fixiste puisqu'il n'est pas envisagé d'évolution des aptitudes de l'individu, elles sont déterminées une fois pour toutes.

L'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) est créé en 1928, et va former les conseillers d'orientation professionnelle ancêtres des conseillers d'orientation-psychologues actuels. À sa tête Henri PIERON, père fondateur en France de la psychologie de l'orientation qui défend l'idée de l'existence d'aptitudes naturelles chez l'individu.

L'orientation ne concernait que les métiers manuels, l'orientation scolaire elle, reposait sur la méritocratie, la sélection intervenait de manière précoce. Pour entrer en formation professionnelle, il fallait alors avoir obligatoirement un avis d'orientation délivré par un expert « orienteur ».

Les années 60 : la démocratisation de l'enseignement

L'orientation est pensée comme un moyen de répartir les élèves entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. En 1962, l'orientation devient scolaire et professionnelle. L'appréciation est laissée aux enseignants en fonction de la réussite scolaire, la voie royale reste le lycée. Toute autre décision d'orientation et en particulier vers la voie professionnelle l'est par défaut, et revêt un caractère négatif. Dans cette conception, il y a peu de place pour les choix des élèves et leurs familles. L'orientation est vécue comme autoritaire et donnera lieu à de fortes contestations.

➔ LA CONCEPTION INFORMATIVE :

Début des années 70, la situation économique favorable et les nouvelles procédures d'orientation (1973) qui associent plus étroitement les familles dans les décisions d'orientation vont favoriser la diffusion d'informations sur les métiers et les formations. La possibilité de bien s'orienter est liée à l'accès à une « bonne » information.

En 1970, l'ONISEP est créé, et en 1971 les centres d'orientation scolaire et professionnelle deviennent alors les centres d'information et d'orientation (CIO).

La démarche éducative en orientation

L'éducation en orientation ne doit pas être assimilée au conseil en orientation. Le conseil en orientation est une pratique issue de la psychologie, et qui s'exerce dans une situation de face à face.

L'éducation en orientation vise l'acquisition de compétences et connaissances qui seront utiles et mobilisables dans tous les choix d'orientation et de formation, tout au long de la vie. La démarche éducative en orientation s'inscrit au sein des disciplines, les enseignants doivent concourir à développer des compétences transversales chez les élèves.

Les Québécois parlent maintenant « d'approche orientante ». Cette approche est totalement intégrée dans les projets d'établissement et ne doit pas se limiter à une juxtaposition d'actions (démarche continue - concertée et collective).

Le parcours de découverte des métiers et des formations : PDMF

Défini par la circulaire du 11 juillet 2008, le PDMF concerne tous les élèves de la 5^e à la terminale des cycles de collèges et lycées. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, et permettre à chacun de construire son parcours personnel de la façon la plus éclairée qui soit.

L'objectif visé est la capacité à s'orienter tout au long de la vie qui existait déjà dans la circulaire de 1996 sur l'EAO. Cette capacité s'inscrit dans la perspective européenne du 18 décembre 2006, qui émet des recommandations s'agissant des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les compétences « Apprendre à apprendre », « Esprit d'initiative et d'entreprise », « Compétences sociales et civiques » se retrouveront dans le PDMF. Dans le socle commun de connaissances et de compétences (loi d'avril 2005), la compétence 7 « autonomie et initiative » est en lien direct avec le PDMF au collège.

Le 21 novembre 2008, les états membres de l'Europe adoptent la résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, et en particulier favoriser l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de la vie ».

Le PDMF a pour objectif de maintenir pour tous les élèves, l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il contribue à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, et permet de donner à chacun les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire. Il soutient l'élévation des niveaux de formation.

« Il s'agit pour chaque élève tout au long de ce cursus d'appréhender des métiers différents à tous les niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, en dehors de tout préjugé sexué ; de découvrir les différentes fonctions des entreprises et administrations ; de connaître l'ensemble des voies de formations que lui offre le système éducatif. »

Il présente des ressemblances avec l'EAO mais également des différences, ainsi la coordination des actions doit être renforcée de la 5^e à la terminale, avec mise en cohérence et continuité. Le PDMF se caractérise par **des étapes métiers et des actions ciblées par niveau scolaire**. Les niveaux 4^e et 1^{re} sont mis en exergue. On ne parle plus de construction d'une représentation positive de soi, comme dans l'EAO. La **question du conseil** est importante dans la mise en place de ce parcours (entretiens conseils, conseil anticipé en orientation...).

La terminologie de projet est abandonnée pour celle de parcours. Le PDMF est pensé comme un outil intéressant.

Le PDMF participe à l'acquisition des compétences 6 et 7 du socle commun. L'élève doit garder trace du travail accompli tout au long de la scolarité dans un passeport orientation formation, qui peut être numérique : le web-classeur orientation. Enfin le PDMF va s'inscrire dans un dispositif temporel qui est l'accompagnement personnalisé en lycée (AP). L'AP comprend un volet orientation.

Les trois dimensions du PDMF sont les suivantes :

- ▶ **Se familiariser avec l'environnement économique (découverte des métiers).**
- ▶ **Connaître les systèmes d'éducation (découverte des formations).**
- ▶ **Savoir s'autoévaluer (autoévaluation-connaissance de soi).**

Cette dernière dimension relève de la capacité de l'élève à réfléchir sur soi-même, à identifier ses points forts et ses faiblesses notamment dans les apprentissages. Elle tient compte de ses goûts, ses centres d'intérêt, ses valeurs, qui peuvent évoluer et s'enrichir tout au long de la construction du parcours.

Le PDMF est mis en place sous l'impulsion du chef d'établissement, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés, les interventions des conseillers d'orientation-psychologues sont intégrées dans le parcours. Les parents d'élèves ainsi que des partenaires extérieurs sont associés.

*Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008
BO n° 29 du 17 juillet 2008*

↳ Pour en savoir +

« L'orientation c'est l'affaire de tous » coordonné par Dominique Odry - collection Repères pour Agir SCEREN - 2006

ZOOM SUR QUELQUES NOTIONS

➤ COMPÉTENCE :

« Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi. »

(Parlement européen - 26 septembre 2006)

Il s'agit de la mobilisation d'un ensemble de ressources diversifiées, internes (connaissances, capacités, habiletés) mais aussi externes (documents, outils, personnes) ce qui renvoie à la complexité de la tâche et au caractère global et transversal de la compétence. La compétence s'exerce dans des situations contextualisées mais diversifiées ce qui définit un processus d'adaptation et non pas de reproduction de mécanismes ainsi que de possibilité de transférabilité d'une situation à l'autre (EDUSCOL).

La compétence à s'orienter peut être définie comme la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers mais aussi comme la capacité à se connaître soi-même pour prendre les bonnes décisions afin d'aborder les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel.

(Euro guidance - décembre 2013)

« ...S'orienter n'est pas chose facile. Il faut explorer diverses possibilités, s'en construire des représentations, s'interroger sur la manière dont elles nous correspondent, mais aussi dont elles peuvent nous faire progresser. Il faut stabiliser des choix provisoires et savoir les réviser si l'on se trouve dans une impasse. Il faut apprendre à surmonter ses échecs sans revoir systématiquement ses ambitions à la baisse... »

Philippe Meirieu - 7 novembre 2014 extrait café pédagogique.

➤ SAVOIR/CONNAISSANCE/CAPACITÉ :

► Un savoir existe en dehors du sujet, il s'agit d'une donnée, d'un concept, qui existe à un moment donné et qui est le plus souvent codifié dans un ouvrage.

► Une connaissance est construite par le sujet à partir de l'intériorisation d'un savoir. D'un individu à l'autre, la construction des connaissances sera différente. C'est la façon dont l'apprenant s'est approprié le savoir.

► Une capacité, c'est le pouvoir, l'aptitude à faire quelque chose. C'est une activité que l'on exerce. Identifier, comparer, mémoriser, analyser, synthétiser, classer, sérier, abstraire, observer, ... sont des capacités. Les termes « aptitude », et « habileté » sont des termes proches de celui de capacité.

« [...] activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissance ; terme utilisé souvent comme synonyme de « savoir-faire ». Aucune capacité n'existe à l'état pur et toute capacité ne se manifeste qu'à travers la mise en œuvre de contenus. » Philippe Meirieu (1987)

La capacité, à la différence de la compétence ne peut pas être évaluée, sauf sur des contenus précis et restreints.

Références : ROEGIERS, X. (1999). *Savoirs, capacités et compétences à l'école : une quête de sens.*

➤ RELATION FORMATION/EMPLOI

Un métier est une activité humaine qui nécessite l'acquisition d'un savoir-faire. On peut avoir un métier et ne pas l'exercer.

Un emploi fait l'objet d'un accord entre un employeur et un employé et se traduit généralement par un contrat de travail.

En ce qui concerne la relation formation/emploi, on constate deux phénomènes :

► Depuis les années 70, on assiste à une **déconnexion entre le niveau de formation initiale et l'emploi** qui se traduit par une baisse du niveau d'emploi par rapport au diplôme obtenu.

► On note une **absence d'adéquation qualitative** entre la formation suivie et l'emploi occupé. C'est-à-dire qu'un actif sur deux n'occupe pas un emploi en rapport avec sa formation initiale. Ce taux varie suivant les secteurs professionnels et le niveau de diplôme.

➤ GENRE ET ORIENTATION

Filles et garçons font des choix d'orientation différents lors de leur scolarité et de façon précoce (dès la fin de 3^e), ce qui conditionne leur future insertion professionnelle. La principale motivation des élèves de terminale dans le choix de leur orientation reste l'intérêt pour le contenu des études (pour les filles comme pour les garçons). Mais tout de suite après intervient le critère de « rentabilité » de la filière sur le marché du travail pour les garçons, tandis que les filles parlent de leur projet professionnel. Ledit projet se concentrant sur quelques familles de métiers (soins, éducation, social).

De la maternelle à l'université, les filles réussissent mieux que les garçons, mais elles rencontrent de plus grandes difficultés d'insertion, et sont minoritaires dans les filières d'excellence scientifique.

Source : Dominique Odry - *L'orientation 15 mots pour comprendre et agir* - Sceren 2011

L'ORIENTATION ACTIVE

L'orientation active est une démarche de conseil et d'accompagnement des futurs étudiants par les universités, leurs enseignants-chercheurs, en coordination avec les proviseurs de lycée et leurs équipes éducatives. Elle a pour objectif de mieux informer les lycéens pour leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis.

1. Information

L'orientation active permet aux lycéens d'accéder à une information générale sur les filières de l'enseignement supérieur ainsi qu'à un conseil personnalisé. Elle s'inscrit naturellement dans le temps dédié à l'accompagnement personnalisé au lycée.

Elle commence dès la classe de première avec le conseil en orientation anticipé qui vise à apporter aux lycéens :

- ▶ Une information claire et objective sur l'ensemble des formations dans l'enseignement supérieur,
- ▶ Un conseil sur les filières qu'ils ont l'intention de choisir,
- ▶ Une formation à la recherche des informations utiles,
- ▶ Une sensibilisation à la procédure de préinscription sur admission-postbac.fr.

Le conseil anticipé en orientation prend appui sur des échanges entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, l'entretien personnalisé d'orientation, l'accompagnement personnalisé.

L'orientation active se poursuit en terminale en prenant appui sur le conseil de classe spécialement dédié à l'orientation (dès le 1^{er} trimestre), l'entretien personnalisé d'orientation et sur l'accompagnement personnalisé.

2. Préinscription

En terminale, l'élève se préinscrit dans une ou plusieurs universités sur admission-postbac.fr et sollicite un conseil sur ses vœux universitaires.

3. Conseil

L'université émet un avis personnalisé à l'élève qui a formulé ses vœux de formation. Elle informe également sur des données concrètes de l'établissement : taux de réussite, taux d'insertion, capacités d'accueil...

4. Admission

Après avoir saisi ses vœux et les avoir hiérarchisés sur admission-postbac.fr, l'élève reçoit des propositions d'admission puis s'inscrit dans une formation d'un établissement de l'enseignement supérieur.

EXPÉRIMENTATION EN BOURGOGNE :

Le collège de Saint-Martin-en-Bresse est un petit collège rural de Saône-et-Loire qui accueille 280 élèves dans des conditions de travail extrêmement favorables. Le climat scolaire qui y règne s'avère très bon. Cet établissement a été expérimentateur de la mise en place du parcours Avenir dès 2014 et a été doté de l'outil FOLIOS en janvier 2015.

Toutefois, suite au diagnostic partagé entre l'équipe éducative et le chef d'établissement, il est incontestable que les élèves manquent cruellement d'ambition pour des raisons diverses, mises en valeurs par différents critères d'observation (comptes rendus des entretiens avec les familles, nature des stages en entreprise, vœux d'orientation...). Les causes de ce manque d'ambition sont principalement liées à la mobilité géographique et à une grande méconnaissance du monde professionnel.

De plus, il est constaté, au fil des années, un manque de motivation qui s'accroît face au travail, mais aussi un détachement des élèves qui s'amplifie lorsque sont abordées la poursuite d'études et les carrières possibles.

Alors qu'il est complexe (mais pas impossible !) pour les équipes d'agir sur le manque de mobilité géographique des élèves, notamment quand les causes sont financières, il est relativement plus aisé de travailler sur la découverte du monde professionnel et sur l'acquisition de l'autonomie et du sens de la coopération ; leviers incontestables de la motivation. C'est tout l'enjeu du parcours Avenir.

Sa mise en place au sein de l'établissement a eu plusieurs bienfaits. En effet, avant même d'étudier le contenu de ce nouveau parcours, il semblait important de faire un bilan précis des actions concernant l'orientation et une analyse fine des orientations des élèves et de leur poursuite d'études. Un récapitulatif de ce que proposaient le collège et les professeurs sur cette thématique a également été réalisé.

Puis, un référent parcours Avenir a été nommé pour seconder le chef d'établissement. Ensemble, à partir des textes innovants de ce parcours et avec les bilans et diagnostics, ils ont mis en place un véritable projet avec un échéancier, des évaluations intermédiaires, la collecte d'indicateurs et des séances de formation et de réflexion auprès des professeurs.

Pour le chef d'établissement, l'enjeu consistait à faire comprendre aux équipes que le sigle n'était pas le seul changement impulsé par ce texte.

Les innovations concernant l'ancrage dans les enseignements et les projets coopératifs notamment, devaient être mises en valeur pour les faire ensuite partager par les équipes.

L'enjeu réel du parcours Avenir est véritablement pédagogique car il nécessite de nouvelles pratiques permettant aux élèves de s'inscrire dans un projet tout en coopérant. Certains professeurs qui pratiquent la pédagogie en îlots ont tout de suite été à l'aise avec la notion de coopération.

Quant aux professeurs de DP3, ils possédaient les contacts dans le monde professionnel, nécessaires à la mise en place des partenariats. Une des pistes d'action a été de mutualiser toutes ces compétences et ces informations pour qu'elles profitent à toute l'équipe.

Il est important que tous les professeurs, l'équipe vie scolaire et de nombreux partenaires (mairies, parents d'élèves, ambassadeurs des métiers de l'industrie...) s'investissent pleinement dans la mise en place de ce parcours pour qu'il soit le plus riche possible.

**Mme Maufroy, principale du collège
Olivier de la Marche -
Saint-Martin-en-Bresse**



📄 Téléchargeable sur :

[http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/
Franche-Comte/Equipes-educatives/Res-
sources-pour-le-Parcours-Avenir](http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Franche-Comte/Equipes-educatives/Res-sources-pour-le-Parcours-Avenir)

LA MISSION ÉCOLE ENTREPRISE

Le parcours Avenir poursuit, entre autres, l'objectif de permettre aux élèves de découvrir le monde économique et professionnel. Sa mise en œuvre s'appuie fortement sur la relation école-entreprise réaffirmée dans le cadre des différentes actions développées par le conseil national éducation-économie (CNEE).

Le Conseil Relation École Entreprise (CREE) est la structure académique de référence pour aider les équipes éducatives à impulser des projets et des activités visant à rapprocher les mondes de l'Éducation nationale et de l'entreprise.

➤ LE CONSEIL RELATION ÉCOLE ENTREPRISE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

Le CRÉE recense, développe, valorise et soutient les différentes actions entre le monde éducatif et le monde professionnel.

L'équipe est composée de trois chargées de mission et d'un ingénieur pour l'école (IPE) sous la responsabilité de l'adjointe du DAFPIC chargée de la formation initiale.

Elle travaille en lien étroit avec les corps d'inspection, le service académique d'information et d'orientation, les établissements et dispositifs d'enseignement, et les acteurs du monde économique, entreprises, branches professionnelles, syndicats et chambres consulaires.

Des rencontres, des découvertes d'entreprises sont proposées par les partenaires professionnels aux équipes pédagogiques de collège et de lycée.

Elles permettent aux collégiens et aux lycéens d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement économique, de se projeter dans l'avenir et ainsi faciliter les choix d'orientation.

Afin de coordonner les initiatives des différents partenaires, l'ensemble des actions est regroupé sous la forme d'un document unique envoyé à tous les établissements scolaires en début d'année scolaire.

➤ Pour en savoir plus :

<http://www.ac-dijon.fr/pid30013/actions-pour-la-decouverte-de-l-environnement-economique.html>

D'autres initiatives hors de ce dispositif sont également possibles.

Lorsqu'un établissement souhaite développer des actions en lien avec le monde de l'entreprise, il peut faire appel à l'équipe du conseil relation école entreprise.

Lorsqu'une entreprise souhaite faire partager la passion de ses métiers aux élèves et à leurs enseignants, le conseil relation école entreprise est là pour la mettre en relation avec des établissements.

De nouvelles conventions de partenariat sont ainsi signées chaque année.

➤ QUELQUES ACTIONS DANS L'ACADÉMIE

➤ Les carrefours jeunes-chercheurs-entreprises

À destination des lycéens de 1^{re} et Terminale d'enseignement général et technologique, les carrefours jeunes-chercheurs-entreprises ont pour but de créer un lieu de découverte et d'échanges entre les jeunes, les chercheurs et les entreprises.

LES

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Tout au long de l'année un certain nombre de manifestations permettent aux élèves de travailler leur projet d'orientation.

➤ POUR LES COLLÉGIENS :

➤ **Les forums de l'orientation en région Bourgogne**

Ces forums s'inscrivent dans le prolongement des activités pédagogiques proposées aux élèves pour les éclairer dans leurs choix d'orientation. La plupart sont organisés au sein des établissements, et sont destinés aux élèves de 3^e voir 4^e.

Le forum des Formations après la 3^e qui se déroule chaque année à Longvic, mi-janvier, permet aux élèves et à leur famille (la deuxième journée), dans un lieu unique, de s'informer et d'échanger sur les métiers, les secteurs d'activité, les itinéraires de formation, et les évolutions professionnelles. Ces forums représentent une étape importante d'information pour les jeunes.

➤ Pour en savoir +

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/

➤ **Les journées portes ouvertes**

des lycées professionnels, des lycées d'enseignement général et technologique et des établissements agricoles :

De janvier à mars, des journées portes ouvertes sont organisées dans la majorité des établissements. C'est l'occasion pour les jeunes et leur famille d'échanger avec les équipes pédagogiques, les élèves en formation...

➤ Pour en savoir +

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Bourgogne/Agenda-de-l-orientation/Portes-ouvertes/Journees-portes-ouvertes>

➤ **L'accueil en milieu professionnel Circulaire n°2003-134 du septembre 2003 :**

L'article L.211-1 du code du travail donne un fondement légal à l'organisation de « visites d'information et de séquences d'observation en milieu professionnel » pour des élèves de l'enseignement général.

Différents objectifs peuvent être poursuivis, et se traduiront par des accueils différenciés :

- visites d'information,
- séquences d'observation,
- stages,
- période de formation en milieu professionnel.

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de 3^e.

Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail.

Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel, en liaison avec les programmes d'enseignement.

L'ACCOMPAGNEMENT DES FORUMS DE L'ORIENTATION

« Si plus tard j'étais... » - Exemple du collège Montchapet de Dijon.

« En partenariat avec le CIO de Dijon 1, le Rotary Club et les fédérations de parents d'élèves, le collège organise depuis plusieurs années « Si plus tard j'étais... », occasion de rencontres entre des élèves et des professionnels.

La communication de cet évènement se fait par l'Espace Numérique de Travail de l'établissement (ENT : Liberscol) et par FOLIOS intégré à l'ENT.

Une programmation d'au moins neuf secteurs sur trois ans est faite afin d'offrir aux collégiens une ouverture aussi large que possible sur son parcours, cela va des secteurs de l'industrie à celui de la santé-social en passant par celui du droit.

Ce concept consiste à accueillir des professionnels et uniquement au moment de la pause méridienne. Les élèves viennent sur la base du volontariat et échangent, le temps nécessaire, par petits groupes, avec chaque professionnel.

Pour accompagner et préparer la visite des élèves sur le forum, des ressources pédagogiques sont proposées par l'Onisep Bourgogne dans FOLIOS.

Ainsi, pour enrichir leurs entretiens, les élèves répondent, en amont, à un questionnaire exploratoire interactif « ce que je sais du secteur » mis à leur disposition dans FOLIOS.

C'est également dans cet outil qu'après le forum chaque élève doit répondre au questionnaire « ce que j'ai retenu » et ainsi modifier ses représentations sur le monde du travail. »

M. Douillet, principal adjoint du collège Montchapet.

Des guides de préparation « Bien préparer sa visite » et « Poser les bonnes questions » sont également téléchargeables sur notre site ou dans FOLIOS.

QUELLES RESSOURCES POUR LE PARCOURS AVENIR ?

L'Onisep met à disposition des équipes éducatives et des élèves des ressources pédagogiques permettant aux enseignants d'accompagner leur classe dans la découverte du monde économique, des secteurs professionnels et des formations.

Ces ressources permettent aux élèves de :

- Découvrir les métiers, les activités professionnelles afférentes, les filières de formation, et les voies d'accès et de qualification (modalités et niveaux de formation).
- Prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux ou de sexe et faire évoluer les représentations sur les métiers.
- Construire progressivement leur projet d'orientation.

Voici quelques exemples de ressources pour découvrir les métiers et les formations. Les ressources proposées sont en ligne et contribuent ainsi à l'ouverture au numérique pour tous.

Elles sont accessibles à partir de l'espace « Ressources pédagogiques » du site www.onisep.fr/Espace-pedagogique. Plusieurs types de ressources sont disponibles :

➤ DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Un ensemble de séquences pédagogiques, composées d'une fiche animateur et d'une fiche élève sont disponibles. Elles sont destinées aux classes de collège et de lycée, elles sont mises à jour régulièrement et complétées progressivement par de nouvelles ressources.

Les disciplines associées, les collaborations à envisager, ou le temps nécessaire à la réalisation des activités sont systématiquement précisés (possibilité de filtrer par discipline puis par niveau).

➤ DES KITS PÉDAGOGIQUES

➤ **Découvrir le monde agricole**

Ce kit réalisé en partenariat avec la FNSEA permet d'aborder différents thèmes comme la place des femmes dans le monde agricole, les recrutements à court et moyen terme, la forte élévation du niveau de qualification, la prise en compte du développement durable. Il s'adresse aux équipes éducatives des classes de 6^e à la 2^{de} et est constitué de six séquences.

➤ **Les métiers de l'industrie**

Ce kit propose différentes activités qui permettent, aux élèves des classes de 4^e, 3^e et 2^{de}, de découvrir le monde de l'entreprise (préparer une visite d'entreprise, faire travailler les élèves sur le vocabulaire des métiers, l'organisation et l'environnement de l'entreprise, les codes du monde professionnel...).

DES QUIZ

► **Travailler dans le web : quelles idées reçues ?**

Vous avez souvent entendu que le web était un domaine réservé aux geeks accros des écrans ? En effet, de nombreuses idées reçues circulent à propos de ce secteur créateur d'emplois.

Saurez-vous démêler le vrai du faux ?

Quoi qu'il en soit, ce quiz vous permettra de faire enfin la lumière sur les réalités du métier.

► **Qui fait quoi : quiz métiers du social (mai 2015)**

Vous avez peut-être aperçu une personne qui prend soin de votre grand-père malade ou bien qui anime la maison des jeunes de votre quartier. Vous aussi, vous voulez aider les personnes traversant des situations difficiles.

C'est l'occasion de tester vos connaissances sur les métiers du social, en retrouvant qui fait quoi !

► **Spécial études d'art**

Les lycéens sont nombreux à envisager des études artistiques. Synonymes de créativité et d'autonomie, les formations en art n'échappent pas aux idées reçues. Accès, durée d'études, niveau d'exigence, débouchés...

Testez vos connaissances en répondant au quiz spécial études d'art.

► **Les licences de sciences, technologie et santé**

En licence de mathématiques ou de physique, il suffit d'apprendre des formules par cœur. La pratique et la théorie font jeu égal en mention sciences de la vie et de la Terre. Le sport à la fac est réservé aux grands sportifs... Vrai ou faux ? Testez vos connaissances sur ces cursus qui mènent à de nombreux domaines.

► **Métiers du numérique : qui fait quoi ?**

36 000 emplois ont été créés dans le numérique fin 2015. Pour savoir si vous connaissez bien les métiers de ce secteur porteur, testez vos connaissances grâce à notre quiz.

Saurez-vous retrouver qui fait quoi ?

► **Professions auprès des animaux : qui fait quoi ? (avril 2015)**

Passionnés par les chevaux ou les chiens, vous rêvez de travailler auprès d'eux ? Mais entre soigner, élever ou étudier les animaux, les métiers peuvent être très différents. Testez vos connaissances en essayant de reconnaître la mission de ces spécialistes. À vous de jouer !

► **Université : les licences arts, lettres et langues**

L'art à la fac, c'est pour devenir artiste. Qui dit études de lettres dit enseignement. En licences de langues, on approfondit toujours deux langues...

Pas sûr ! Si comme de nombreux étudiants vous êtes attiré par ces domaines, avant de vous lancer vérifiez que vous vous en faites une idée juste.

Quelques questions incontournables.

► **Testez vos connaissances sur l'égalité filles-garçons**

20 questions pour mesurer les avancées de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie privée et la vie professionnelle.

D'autres QUIZ existent dans différentes thématiques sur www.onisep.fr

DES CONCOURS

► **Concours Onisep**

« Découvrez les métiers du numérique », « De l'objet aux métiers », « Avenir métier », « L'avenir s'imagine ! » : ces différents concours de l'Onisep sont des occasions originales de faire découvrir les métiers aux élèves.

► **Concours CRÉE**

Conseil relation école entreprise (CRÉE) : des actions, manifestations, concours, pour découvrir un secteur, des métiers, des ressources <http://www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html>



BOURGOGNE

TÉLÉCHARGEZ NOS GUIDES ÉLÈVES GRATUITEMENT RETROUVEZ TOUTE L'INFO DE VOTRE RÉGION



À DESTINATION
DES ÉLÈVES ET DES PARENTS
DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Sur notre site

www.onisep.fr/bourgogne



Rejoignez-nous sur Facebook
Retrouvez toute l'actu, les événements, les vidéos...



FOLIOS :

UNE APPLICATION AU SERVICE DES PARCOURS ÉDUCATIFS

FOLIOS est un outil créé par l'ONISEP à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il s'inscrit dans la stratégie numérique pour porter les parcours éducatifs voulus par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Il répond en particulier, pour le collège, aux objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Au parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et au parcours Avenir, expérimentés depuis deux ans, s'ajoutent, depuis la rentrée, le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.

➔ UN ESPACE POUR CHACUN

Les membres de l'équipe éducative et de direction disposent d'un espace de stockage souple qui permet de classer les documents, enquêtes ou ressources, éditées dans FOLIOS ou importées. Ils accompagnent ainsi les élèves tout au long de leur scolarité, dans une perspective de construction progressive de leurs projets personnels et professionnels.

Les élèves gardent ainsi une trace de toutes les activités menées dans le cadre des parcours, de la 6^e à la terminale.

Les parents ont accès aux informations de la classe et peuvent ainsi suivre les activités proposées à leurs enfants.

Des partenaires extérieurs, choisis par l'établissement, peuvent également apporter une contribution par l'envoi d'attestations de compétences ou de stages.

Enfin, un administrateur au sein de l'établissement accompagnera les utilisateurs et pourra assurer la gestion (simplifiée) des espaces de travail.

➔ UN ACCÈS SIMPLIFIÉ

L'accès à FOLIOS est entièrement sécurisé. Dans l'académie de Dijon, 3 modes de connexion sont possibles :

- pour les équipes éducatives : par les téléservices (via le portail intranet académique) avec les identifiants académiques
- pour les élèves : l'accès est automatique en passant par les téléservices ou par Liberscol
- en connexion directe à l'adresse <https://folios.onisep.fr> pour les administrateurs, parents et partenaires (l'accès parent se fera également via les téléservices en cours d'année 2016).

Le parcours
Avenir est conçu
pour permettre à chaque
élève de la classe de 6^e à
la classe de terminale
d'acquérir les compétences
et les connaissances nécessaires
pour se projeter dans l'avenir
et faire des choix
raisonnés et
éclairés.



parcours
Avenir